

dro-Ontario qui dépend elle-même du gouvernement de cette province; l'incinérateur municipal situé sur la rue Commissioner et qui est exploité par le service des travaux public de l'agglomération municipale, et l'usine principale d'épuration des matières d'égout située dans la baie d'Ashbridge, dépendant elle aussi du service des travaux publics de la ville. Les trois grands pollueurs sont donc tous trois des services municipaux. Le rapport éclaire de ce fait la nature des problèmes qui vont vraisemblablement se poser dans ce domaine.

Je ne préciserai pas les conclusions de ce groupe d'étude qui portent sur le type de pollution et les méthodes permettant d'améliorer la situation. Quant à la centrale hydroélectrique, le rapport dit que des propositions ont été présentées et que leur mise en vigueur permettrait de réduire les dégâts causés par l'usine. Je veux faire consigner au compte rendu les conclusions auxquelles le groupe d'étude est parvenu:

1. Ces trois usines sont responsables de la pollution constante, dangereuse et massive de la ville.

2. Les méthodes propres à réduire cette pollution sont connues et disponibles.

3. Tandis qu'on débat publiquement certaines mesures anti-pollution et qu'on met à exécution des programmes partiels, on n'a pas encore déployé un effort global pour attaquer et éliminer la pollution provenant de ces trois usines.

4. Les trois usines appartiennent à des organismes publics et semi-publics plutôt qu'à des entreprises privées. Elles sont censées nous servir et fonctionner dans notre intérêt. Si l'on tolère la pollution provenant de ces sources, nous devons inévitablement nous demander si, oui ou non, nos représentants municipaux, provinciaux et fédéraux sont sérieux ou sincères lorsqu'ils proclament l'intérêt qu'ils portent à la pollution et leur désir de la combattre.

5. Finalement, il est bien évident qu'il y a de nombreux moyens de réduire la pollution (e.g. le remplacement à intervalles réguliers des tamis sur les cheminées des incinérateurs, un meilleur matériel de précipitation à l'incinérateur et à l'usine Hearn, le recouvrement des réservoirs de l'usine de traitement des matières d'égout pour faire disparaître les odeurs, l'accélération du programme de séparation des égouts, etc.)

Toutes ces améliorations coûtent cher. Mais la pollution aussi coûte cher—chaque jour, et de bien des façons. Elle s'attaque à notre lac, à notre air, à nos demeures, et probablement aussi à notre santé.

• (9.00 p.m.)

C'est la voix authentique de ceux de ma circonscription qui s'intéressent à la question, et je suis sûr qu'on entendrait le même message dans tout le pays, surtout dans les régions urbaines. J'exhorte le ministre à tirer tout le parti possible des dispositions de l'article 6 b) selon lequel il doit:

b) favoriser et encourager l'adoption de pratiques et attitudes tendant à protéger et améliorer davantage la qualité de l'environnement, et coopérer avec les gouvernements provinciaux ou leurs organismes, ou avec tous autres organismes, associations ou personnes, à des programmes dont les objets sont analogues.

Je me ferai un plaisir d'adresser au ministre la requête du groupe d'étude forWARD 9 sur la pollution pour qu'il en connaisse, s'il le souhaite, les conclusions, et pour qu'en se penchant sur ce problème, lui et son ministre puissent tirer profit des données réunies par bien des gens fort instruits et préoccupés par cette question.

Ce bill a soulevé de nombreuses critiques et, en terminant, je souhaite beaucoup de chance au nouveau ministre et au nouveau ministère dans l'accomplissement de la tâche urgente qu'ils vont entreprendre. A mon sens, ils

devront faire preuve d'imagination, de ténacité et de tact. Dans l'intérêt des générations futures de Canadiens, j'espère de tout mon cœur que le nouveau ministère réussira dans son entreprise.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, mon intervention au cours du présent débat se veut l'écho des sentiments qui animent la plupart de mes préopinants. Je réitère l'expression de leur inquiétude à l'égard du milieu et de leurs meilleurs vœux à l'intention du ministre qui, je le crois, sont des plus sincères. S'ils ne le sont pas tout à fait, ils proviennent au moins d'une préoccupation profonde et constante à l'égard de l'état de notre milieu alors que déjà nous sommes devenus impuissants à rattraper le temps perdu. Je m'associe aux députés qui ont souhaité bonne chance au ministre dans la tâche qui l'attend. Jamais dans l'histoire de notre pays un ministre a-t-il eu à affronter une tâche aussi monumentale avec une telle pénurie de renseignements, de conseils et de précédents. Aussi, jamais, à mon avis, un ministre a-t-il assumé la tâche qui lui incombait avec autant de compétence et de talent et, j'en suis sûr, avec plus de sincérité et de dévouement, tâche qui consiste à donner un sens à cette course folle dans laquelle nous sommes engagés.

J'aimerais, avec votre permission, faire une autre remarque au sujet de l'indiscutable responsabilité du ministre. J'espère que celui-ci recevra l'appui sans réserve non seulement du cabinet actuel, mais encore du futur cabinet sous sa nouvelle forme. Je crois au nombre et j'estime que l'aide est fortifiante. J'ignore si le ministre recueillera cet appui chaque fois qu'il le demandera pour régler tous les problèmes de notre environnement et tous les problèmes de pollution, mais j'ai une certaine confiance dans son aptitude à l'obtenir.

Tout comme mes collègues qui m'ont précédé, je suis inquiet de la dégradation de nos pêches. J'ose espérer qu'en pratique il n'en sera rien. Je suis encore plus poussé à soulever cette question à cause de l'initiative très surprenante prise aujourd'hui d'interdire la pêche à l'espardon. Ce geste est lourd de répercussions. J'espère que le ministre domine beaucoup plus la situation que ne l'indiquent les nouvelles que nous avons apprises. L'interdiction de cette pêche entraîne la perte d'une flotte de 40 à 60 bateaux et touche 300 ou 400 pêcheurs et leurs familles, sans compter les services d'appoint connexes et les gourmets nord-américains.

Il faut identifier rapidement la source de l'hydrargyrisme chez les poissons, non seulement pour sauver cette industrie, mais pour prévenir la crainte et la panique qui,—je crois que le ministre en est bien conscient,—pourraient se répandre chez les amateurs de poisson. Je suis terrifié à la pensée qu'un bon matin je m'éveillerai pour découvrir que la pollution aura pris de telles proportions que je devrai renoncer à manger maquereau, homard, thon, morue, merluce et flétan. Le ministre fait signe que non, et je prie le ciel qu'il ait raison, que ce ne soit qu'un incident isolé, un phénomène industriel. Je crois cependant qu'on n'a pas encore trouvé la source de cette pollution. On n'en comprend pas entièrement les causes, mais j'espère qu'on y arrivera le plus tôt possible,